

# Exigeons la prime

# REP et REP+

# pour tous les personnels

# AED et AESH

Tous les personnels rémunérés par l'État dans les écoles, collèges et établissements publics perçoivent la prime REP/REP+, sauf les AED et les AESH. Cette injustice est d'autant plus flagrante que les AED et les AESH sont des personnels qui font partie intégrante de la communauté éducative, en contact permanent avec les élèves.

SUD éducation se mobilise et s'apprête à engager une action en justice pour faire reconnaître le droit des AED et AESH à percevoir la prime REP/REP+.

## Calendrier de la campagne pour SUD éducation Hérault

### Etape 1

**Jusqu'à fin novembre** : Information et diffusions de la campagne

**Mercredi 9 décembre** : RIS et permanences pour rédiger les courriers individuels de réclamation, à Montpellier (23, rue Lakanal) et Béziers (Bourse du Travail)

**Mercredi 16 décembre** : rassemblement médiatisé et dépôt collectif des réclamations au Rectorat. Audience éventuelle avec les services administratifs

Début du délai de deux mois avant recours contentieux

### Etape 2

**Mercredi 3 février** : ateliers de rédaction et dépôt des recours contentieux, à Montpellier (23, rue Lakanal) et Béziers (Bourse du Travail)

**Mercredi 10 février** : ateliers de rédaction et dépôt des recours contentieux, à Montpellier (23, rue Lakanal) et Béziers (Bourse du Travail). Conférence de presse pour médiatiser la situation.

**Pour participer à la campagne et demander à bénéficier de la prime REP / REP+**

→ Lire l'article détaillé [sur notre site](#)

→ Nous contacter à [syndicat@sudeducation34.org](mailto:syndicat@sudeducation34.org)

**SUD** éducation  
Solidaires Hérault  
Union syndicale